

Franck Brouillard au service du HandiSport



Pour ce numéro, nous avons rencontré Franck Brouillard, cessonnois, président du comité départemental handisport de Seine-et-Marne. Il nous raconte son parcours et son engagement pour une pratique du sport plus inclusive.

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai habité à Melun, Dammario-les-Lys et je me suis installé à Cesson-la-Forêt en 2005. Je suis marié, j'ai deux petites filles dont une qui est en situation de handicap. C'est elle qui m'a amené à m'intéresser au handisport, puis à m'engager pour cette cause. Cependant, j'ai toujours été dans le milieu associatif. J'ai commencé par être animateur en colonie de vacances puis je me suis investi dans les maisons de quartier à Melun. Après la naissance de ma seconde fille, je me suis inscrit dans le mouvement handisport en tant que bénévole et petit à petit j'ai pérennisé mon implication en devenant aujourd'hui président du comité de Seine-et-Marne. Parallèlement je suis vice-président de l'association ACDA, qui est une association nationale et qui s'occupe des personnes qui sont nées avec une agénésie. Concrètement, l'agénésie est de naissance, ce qui la différencie d'une amputation. Mais je vous avoue que c'est ma dernière mandature avec cette association puisque je veux me consacrer au handisport.

Pouvez-vous nous parler de votre enfant ?

Ma fille est née avec une agénésie de l'avant-bras droit. Depuis toute petite, elle est très active. Elle pratique la natation dans le club COCV des Otaries qui est un club formateur et qui a une bonne politique d'inclusion. La seule difficulté étant que cette piscine n'est pas accessible pour les personnes en fauteuil. Elle pratique aussi l'athlétisme avec la section handisport à Savigny-le-Temple. Elle a toujours été sportive. Elle s'est aussi essayée au judo et au Taekwondo.

Quel est votre rôle dans le comité HandiSport 77 ?

Avant de prendre la présidence j'étais ce qu'on appelle un grand électeur c'est-à-dire qu'on représente nos clubs lors des assemblées générales du comité. J'étais aussi en charge des jeunes du territoire. Puis, il y a 2 ans, le président de l'époque a été élu président du comité régional handisport d'Île-de-France. Il a fallu trouver quelqu'un qui voulait prendre le relais et j'ai accepté cette mission.

Aujourd'hui, on est en pleine phase de développement car avec les Jeux paralympiques et olympiques, on est beaucoup plus sollicité. On se doit, en tant que comité, de se professionnaliser.

Quels sont vos objectifs pour la ville de Cesson ?

L'objectif que je me donne, c'est d'avoir de plus en plus de clubs de sport sur Cesson/Vert-Saint-Denis qui soient para-accueillants. Pour le handisport, il y a la natation. Pour le sport adapté il y a le judo. Le but, c'est vraiment d'avoir plusieurs clubs qui puissent accueillir des personnes selon leur handicap.

Recherchez-vous des partenaires ?

Etant cessonnois, je me suis dit pourquoi ne pas solliciter ma ville ? Aujourd'hui, on a une adresse postale à Chessy car l'ancien président était de Val d'Europe. Le département est tellement grand qu'il faut être implanté un peu partout. Nous avons peu de structures dans le sud Seine-et-Marne. Nous souhaitons entretenir de bonnes relations avec la ville de Cesson. D'autant plus que nous sommes déjà intervenus pour la ville à travers le syndicat intercommunal en proposant des actions de sensibilisation à l'école Jacques Prévert.

Un partenariat avec Cesson !

Afin d'officialiser l'engagement de la ville de Cesson pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, Monsieur le maire a décidé de signer une convention de partenariat avec le CDH 77 dont Monsieur Brouillard est le président.

Ainsi, de son côté, la ville s'engage à accompagner le fonctionnement du CDH 77 à travers la mise à disposition de locaux, en valorisant ses actions et en prévoyant des actions de sensibilisation pour lesquelles elle sollicitera le CDH.

En retour, le CDH 77 s'engage également à proposer et animer des actions de sensibilisation, mais aussi à être présent pour les administrés qui auraient des questions relatives à la pratique du paraport.